

ELECTRICITE

les retraits, les remises de chè-

ques, des placements, des conversions ou tous autres mou-

dans la catégorie des assujettis.

Khady BAKHOUM

FACILITATION DES ECHANGES

La dématérialisation en chantier au Sénégal

Une nouvelle expérience dans le processus de dédouanement se profile à l'horizon. La dématérialisation qui consiste à dérouler des procédures du commerce extérieur sans papier entre en effet en jeu à partir de juillet 2009. L'annonce a été faite hier par le Conseiller spécial de l'Administrateur général de Gaïndé 2000, le guichet unique de l'administration des douanes. «*Nous allons créer une plate-forme de dématérialisation à partir du mois de juillet prochain. Elle comprendra trois parties. Il s'agit de la procédure de pré-dédouanement qui permettra une interconnexion avec les plates-formes internationales, de la procédure de dédoua-*

nement qui permettra une interconnexion entre Orbus et Gaïndé 2000 et de la procédure d'enlèvement qui consiste en l'extension du système à la logistique portuaire comme le bon à enlever de la douane et des compagnies, c'est-à-dire les consignataires et le visa du port autonome de Dakar qui sera délivré désormais électroniquement», a déclaré M. Amadou Mbaye Diop. S'exprimant lors de l'atelier national sur la facilitation des échanges dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (Omc) où il est question pour le Sénégal d'identifier ses besoins et priorités dans les négociations, M. Diop a signalé aussi que des structures étatiques comme la Direction de la protection des végétaux, la Direction des services vétérinaires, la Direction de la consommation et de la qualité seront renforcées en équipements et matériels d'inspection non douaniers.

L'ère de l'électronique décrète ainsi la fin des documents physiques, c'est-à-dire les papiers que les commerçants présentaient partout pour le dédouanement de leurs marchandises.

Le résultat attendu de cette dématérialisation, c'est de passer de 18 à 9 jours pour les formalités d'import à l'image de ce qui se fait dans les pays développés, selon le Conseiller spécial. Ce qui, d'après lui, profite aux importateurs, exportateurs, transitaires qui vont y gagner en termes de coût et de délai. L'Etat en tirera également profit puisque, selon M. Diop, cela contribue à la mise en place d'un environnement de classe

internationale. Et il se donne un délai de 9 mois pour mettre en place ce système.

Ce projet de dématérialisation entre dans le cadre des négociations sur la facilitation des échanges.

Selon l'expert associé, section facilitation des échanges de la Cnuced, Mme Birgit Viohl, ces négociations visent à accélérer encore le mouvement, la mainlevée et le dédouanement des marchandises, y compris les marchandises en transit, ainsi qu'à accroître l'assistance technique et le renforcement des capacités. La finalité est de parvenir à un accord sur la facilitation dont l'application sera obligatoire à tous les Etats membres de l'Omc.

Le représentant du Sénégal à la mission permanente des négociations à Genève, M. Ndiaga Mboup, estime que cette facilitation des échanges est une bonne opportunité pour le Sénégal parce qu'elle favorise l'accroissement des échanges mondiaux. «*Les exportations sort porteuses de développement*», a-t-il dit.

Le ministre du Commerce, M. Amadou Niang, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de la rencontre a insisté sur l'importance qu'il convient d'accorder à ces travaux et surtout de faire des propositions concrètes en vue de leur prise en compte dans les modalités de négociation à l'Omc. Il a rappelé à cet effet que ces modalités établissent des liens et des conditions entre les règles, la définition des besoins et priorités, l'assistance technique et le renforcement des capacités.

Ndakhté M. GAYE

tiques en Afrique : occasions d'affaires», identificateur honoraire du Centre mondial de l'Energie à l'Institut de l'Énergie. Nombre de contraintes énergétiques africaines, il a fait référence à la faible valorisation de l'hydroélectricité, au manque de l'électricité, à l'absence de diverses sources d'énergie (niveau de production, efficacité, pertes, faible taux de renouvellement, etc). Un tel constat est paradoxal du fait de la disponibilité énorme des ressources énergétiques en Afrique continentale : 10 % des réserves de pétrole, 7,6 % des réserves de gaz naturel, des réserves de charbon, des énergies renouvelables (biomasse et ressources hydrauliques) sont estimées à 88 TWh par an.

Amadou Karim DIARRA

BIEN D'ARGENT

communautaire

Il a été exposé, à l'occasion de deux jours de travail sur Micro finance et services financiers organisés par l'intergouvernemental de l'Afrique de l'Ouest et l'Etablissement de l'Électronique. Les organisateurs ont permis aux participants d'identifier des circuits de capitaux et de lutter contre le blanchiment de l'argent. «*Nous sommes convaincus que la concurrence que se livrent les différents organismes financiers ne doit pas être une porte ouverte à l'industrie de la finance criminelle qui est sans cesse à la recherche de moyen d'effacer toutes traces de provenance illégale des fonds gagnés afin de les recycler et de les réinvestir dans d'autres activités*».

Chargé de programme au Centre de la Giaba, Madické Niang déclare, pour sa part, que par l'organisation de ce séminaire, «*le Centre de la Giaba a voulu répondre à un appel désespéré d'un acteur, Ferlo Sa, qui a multiplié les démarches auprès des institutions appropriées afin de bénéficier et de faire profiter de ses homologues d'un cadre d'information et d'échange sur les principes juridiques et réglementaires ainsi que les bonnes pratiques qui encadrent sa profession*».

Kh. BAKHOUM